



**HAL**  
open science

## Le château de Talmont (Talmont Saint-Hilaire, Vendée, 85). Histoire et perspectives de recherche

Charles Viaut

► **To cite this version:**

Charles Viaut. Le château de Talmont (Talmont Saint-Hilaire, Vendée, 85). Histoire et perspectives de recherche. 2016. halshs-02372008

**HAL Id: halshs-02372008**

**<https://shs.hal.science/halshs-02372008>**

Submitted on 25 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESES D'ÉCOLE DES CHARTES

# LE CHATEAU DE TALMONT (TALMONT SAINT-HILAIRE, VENDEE, 85). HISTOIRE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

**Charles Viaut**

9 FEVRIER 2016

*L'état actuel des recherches au sujet du château de Talmont, en Vendée, site qui fait actuellement l'objet d'un projet de recherches porté par l'Inrap et l'Université de Poitiers, autour de l'opération archéologique programmée réalisée chaque été sous la direction de Teddy Béthus (Inrap Grand Ouest) et Nicolas Prouteau (Maître de conférences, université de Poitiers – Cescm UMR 7302 CNRS), avec autorisation du SRA des Pays de la Loire. Mon travail de recherche s'inscrit dans ce projet de recherches interdisciplinaire, au sujet des programmes tardifs du château, et plus généralement de la période XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle.*

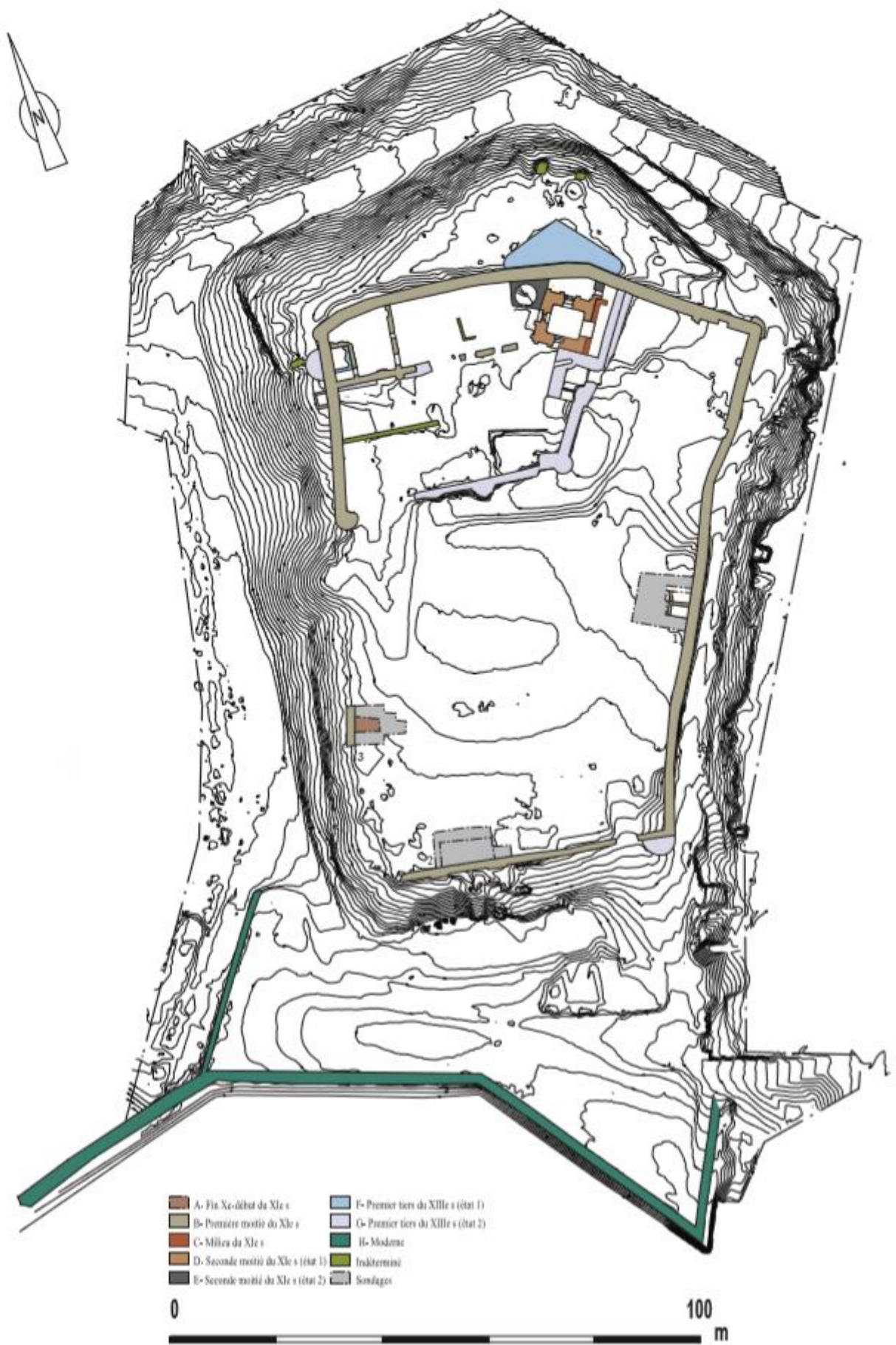
L'étude des périodes historiques anciennes, Antiquité et Moyen Âge, connaît des problèmes méthodologiques bien particuliers. Bien des problématiques doivent désormais faire appel au raffinement technique des spécialistes : spécialistes des textes, de l'iconographie, historiens d'art, archéologues... Le danger est désormais celui d'un trop grand cloisonnement disciplinaire qui cantonnerait chacun dans un champ restreint, ce qui serait évidemment néfaste à une approche globale de chaque période. En ce qui concerne le Moyen Âge, le château est objet fétiche<sup>1</sup> tant dans l'imaginaire que dans les préoccupations des chercheurs, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, les approches pluridisciplinaires renouvellent l'approche de ces édifices, dans le sens d'une étude des structures économiques et sociales des sociétés médiévales. Dans

cet état d'esprit, les recherches actuelles sur Talmont incluent des approches complémentaires qui s'enrichissent mutuellement, archéologie et textes.

Le nom du château de Talmont, place-forte du Bas-Poitou, aujourd'hui sur le littoral vendéen, n'est pas inconnu des historiens et mémorialistes de la royauté française. En effet, il est mentionné dans un fragment de la Vie de Louis VII attribué à Suger à une date estimée par Jules Lair<sup>2</sup> à 1138 ; en ce château très fameux, entouré par les eaux de la marée deux fois par jour, a lieu un violent combat entre les chevaliers du roi de France et du duc d'Aquitaine Guillaume, et le seigneur des lieux, Guillaume de Lezay, « homme intrigant et fourbe », qui avait tenté de les faire prisonnier ; combat qui se solde par la victoire du jeune roi et le massacre des défenseurs, qui se réfugient « in turre », et l'incendie de « totum castrum, abbatias etiam et ecclesias usque ad precinctum turris ». Outre l'aspect épique de cet épisode, le texte jette une lumière, certes distanciée, sur les caractéristiques de cet ensemble castral lors de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle : sa position en bord de mer, l'insoumission de ses seigneurs, son aspect formidable, enfin la présence d'une tour maîtresse, d'églises et d'abbayes au sein des remparts.

Les vestiges conservés aujourd'hui en élévation, sur un promontoire de micaschiste surplombant l'estuaire du Payré et le bourg actuel de Talmont, comprennent en effet une enceinte de douze mètres de haut enserrant un vaste espace, ainsi que les vestiges d'une seconde enceinte, postérieure, délimitant une haute-cour, ainsi qu'une tour-maîtresse imposante. Outre les mentions sibyllines des cartulaires du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, tel celui de l'abbaye de Sainte-Croix de Talmont, la description de Suger interpelle nécessairement l'archéologue, faisant référence à des structures n'existant plus aujourd'hui. Quelle est la part du motif épique et celle de la description dans ce fameux passage ?

Après quelques campagnes de fouilles, souvent menées par des amateurs au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la reprise en main par des professionnels des recherches sur Talmont à partir de 2003 a permis de considérablement faire progresser nos connaissances sur le sujet. Plusieurs périodes d'évolution et d'occupation du castrum ont ainsi été mises en évidence : au XI<sup>e</sup> siècle, une enceinte castrale, peut-être partagée entre plusieurs seigneurs, comportant plusieurs pôles d'occupation ; au XII<sup>e</sup> siècle, l'aménagement d'une tour résidentielle. Le château n'est par ailleurs, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, que la pièce maîtresse d'une série plus large de fortifications, telle l'enceinte du bourg et les résidences plus modestes aux alentours, matérialisant la puissance de ses seigneurs sur le bourg castral et le pays.



## **Le château du XI<sup>e</sup> siècle, une forteresse partagée ?**

La fondation du château de Talmont est généralement attribuée aux ducs d'Aquitaine, au XI<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne le passé plus lointain de Talmont, tout au plus peut-on supposer qu'il s'agissait du chef-lieu d'une viguerie carolingienne, au sein de l'ancien comté d'Herbauges. La région avait été frappée le siècle précédent par des invasions normandes. Plus prosaïquement, il est permis de penser que le contrôle d'un site côtier, peut-être déjà maritime, était un enjeu important pour les comtes de Poitiers. Les textes ne nous donnent pas de date précise ; les premières mentions du château ont été retrouvées dès 1020 dans le cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers<sup>3</sup>. Dans les textes, toujours, il n'est fait mention d'un seigneur de Talmont qu'en 1049, dans la charte de fondation de l'abbaye bénédictine de Sainte-Croix de Talmont. Le fondateur n'est autre que le seigneur du château, un certain Guillaume le Chauve. Son statut vis-à-vis des comtes est difficile à cerner sur ce point. Mais l'archéologie apporte des éléments de réflexion à ce sujet, comme à d'autres.

Les niveaux d'occupation les plus anciens mis en évidence par les fouilles archéologiques sont datés de la fin du X<sup>e</sup> et du début du XI<sup>e</sup> siècle. Les vestiges mobiliers et les négatifs de constructions peuvent laisser penser à un établissement fortifié au sud du promontoire, mais les éléments manquent pour étayer cette hypothèse<sup>4</sup>. En ce qui concerne les vestiges en élévation, les études d'archéologie du bâti menées depuis 2003 confirment les suppositions faites précédemment par les historiens en historiens d'art. La courtine principale du noyau castral, haute de 12 m, a été datée du XI<sup>e</sup> siècle. Les matériaux sont locaux, il s'agit de galets grossièrement retaillés, probablement prélevés sur le littoral. D'autre part, les fouilles sédimentaires ont mis au jour des structures strictement contemporaines de cette enceinte. Dans l'angle nord-ouest, appuyé contre la courtine nord, se trouve un vaste bâtiment délimité au sud par un mur gouttereau, séparé en quatre parties par des murs de refend, comme l'ont montré les dernières recherches<sup>5</sup>. Un étage planchéifié comprenant une aula seigneuriale juxtaposée à des espaces plus petits, privatifs sans doute, est envisagé. Les études du négatif de la charpente sur la courtine nord ont permis de montrer que la charpente du bâtiment était composé de fermes calées contre la courtine nord, à l'image d'exemples contemporains bien connus comme l'aula d'Andone. Cet édifice est associé à une autre salle moins étudiée, accolée à la courtine ouest, de manière à former un bâtiment en « L » dans l'angle des courtines ouest et nord, schéma fréquent dans les forteresses contemporaines, que l'on retrouve à Fécamp et Andone<sup>6</sup>. Peut-être est-ce là encore un espace privatif. Trois autres édifices, moins étudiés, ont été mis en évidence par les sondages. L'un d'eux est un bâtiment sur cave contre la courtine est ; un autre, apparemment à fonction résidentielle, contre la courtine sud, a livré des vestiges de cheminée. Cet édifice fait dire aux chercheurs qu'il pourrait s'agir d'une autre aula ; l'hypothèse avancée serait alors celle d'un partage du château entre le seigneur de Talmont et le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine<sup>7</sup>. En effet, la construction d'un édifice aussi monumental semble être le fait d'un pouvoir supérieur, comme pouvait l'être celui du comte, qui possédait par ailleurs des biens dans la région, dont une partie de la forêt d'Orbestier. Le « seigneur » de Talmont, vassal du comte, partagerait dans cette hypothèse le château avec son seigneur. D'autre part, l'autre édifice accolé à la courtine nord serait en liaison avec le clocher-porche présent sur le site, daté de 1050 à 1100, conservé par son intégration à la tour-maîtresse. Peut-être s'agit-il de la nef de l'église ? Celle-ci est peu connue. Est-ce l'église abbatiale Sainte-Croix ? Ou l'église paroissiale Saint-Pierre ? Les éléments actuels ne permettent pas de trancher, sauf à échafauder des hypothèses.

Ainsi, le dialogue entre sources écrites et archéologie permet de mettre en évidence bien des éléments auxquels il est fait référence dans le texte de Suger, entre autres. Le noyau castral présente des similitudes avec d'autres sites bien étudiés, tel Andone, avec des bâtiments résidentiels et artisanaux accolés contre la courtine, sans autre dispositif de défense que le chemin de ronde. La présence de deux aulæ pourrait indiquer une partition politique du site entre comte et sire. D'autre part, bien des éléments restent en suspens : quel est le statut de l'église présente dans l'enceinte ? Quel est son lien avec l'abbaye Sainte-Croix ? Quelle fonction pour les bâtiments ? Il est du reste possible que la fondation religieuse interne au château soit postérieure à celui-ci, s'il s'agit effectivement de l'abbatiale Sainte-Croix primitive. En ce qui concerne les fonctions résidentielle et défensive, la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XII<sup>e</sup> siècle marquent une évolution considérable, avec l'érection de la tour-maîtresse, sujet de préoccupation privilégié par les chercheurs pendant des années en ce qui concerne le château de Talmont.

### **Les évolutions du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle : la « mise à jour » du château**

Les textes, dans le cas de Talmont, ne sont souvent pas d'un grand secours en ce qui concerne la datation des différentes phases. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle, nous apprenons que Pépin, seigneur de Talmont, est excommunié pour avoir méconnu les droits de l'abbaye de Sainte-Croix sur la chapellenie de Saint-Pierre<sup>8</sup>. Peut-être est-il l'auteur de l'expulsion des religieux ? Toujours est-il que le clocher-porte roman est intégré, entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XII<sup>e</sup> siècle, à une tour-maîtresse, construction rectangulaire de 15×10 m, flanquée d'une tour-escalier, entre l'ancienne tour-porche et la courtine nord. On y trouve quatre étages, le troisième et le quatrième n'étant accessibles que par la tour-escalier. On trouve des aménagements liés à la vie quotidienne, à l'hygiène, telles les latrines. Il est possible que la grande salle ait été prolongée pour s'intégrer au soubassement de la tour, joignant ainsi une salle résidentielle à une tour aux fonctions mixtes ; un exemple similaire est visible au château de Tours<sup>9</sup>. Cette fonction résidentielle, défensive et ostentatoire de la tour, moins vaste et mieux défendue que l'aula à plat, est pour Christian Corvisier une évolution typique du XII<sup>e</sup> siècle, dans le cas de Talmont qui s'inscrit dans cette dynamique plus vaste<sup>10</sup>. Est-ce de cette turre dont il est question dans le texte de Suger ? Ou bien est-il question du château lui-même dans son intégralité, vis-à-vis du bourg ? Nous y reviendrons.

D'autres vestiges en élévation, associés à cette tour, ont jusqu'à aujourd'hui posé de nombreuses questions, en termes de datation et d'attribution. Le biais historique est causé par la présence dans la région, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, de Richard Cœur-de-Lion, personnage historique ayant semble-t-il retenu les attentions des historiens et des archéologues quant à l'histoire du château de Talmont. Il enlève la forteresse à Raoul de Mauléon, seigneur de Talmont, en 1182, à la suite d'une plainte de l'abbé de Saint-Jean d'Orbestier ; sa dernière visite dans la région est datée de 1198. Pascale Gadé et Marie-Pierre Baudry<sup>11</sup> lui attribuent la construction de la seconde enceinte interne, de la fausse-braie et de la tour éperon ; pour Nicolas Prouteau<sup>12</sup>, ces constructions sont l'œuvre de Savary de Mauléon, puissant seigneur de Talmont entre 1213 et 1233, par deux fois sénéchal des Plantagenêts en Poitou, croisé et troubadour. Les récentes recherches montrent que le contexte historique de la présence de Richard se prêtait peu à cette seconde hypothèse : Richard avait fait construire une résidence à Port-Juré, plus au nord, où il résidait peut-être, et aurait défié son père s'il avait fortifié le château avant la mort de ce dernier en 1189, le roi étant seul détenteur du droit de fortification. De plus, on trouve dans la documentation écrite la mention de techniciens, carriers et ingénieurs engagés par Savary de Mauléon<sup>13</sup>. L'aspect formel des constructions, dont la tour-éperon conçue comme un front d'attaque capable de résister à l'artillerie en plein progrès, est typique des recherches techniques

du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette innovation est présente à plus petite échelle dans la fortification islamique et byzantine contemporaine. La porterie coudée d'entrée dans la haute-cour rappelle, elle, des systèmes en vigueur dans la fortification islamique levantine d'époque ayyoubide<sup>14</sup> : est-ce une inspiration rapportée par Savary de Mauléon de son voyage en Orient ? Il semble par ailleurs que des changements interviennent dans l'occupation des lieux. L'édifice interprété comme l'église est détruit au XIII<sup>e</sup> siècle ; le bâtiment accolé à la courtine sud est définitivement abandonné. Peut-on voir dans cette reconfiguration des lieux un recentrage des lieux de résidence sur la haute-cour ?

Quoi qu'il en soit, le château de Talmont vit entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle un véritable phénomène de « mise à jour » architecturale et technique, suivant les grands mouvements architecturaux du temps, sans pour autant changer radicalement la configuration des lieux. En termes d'occupation et de fonctionnalité des lieux, les recherches archéologiques restent à approfondir, pour savoir si ces modifications ont des répercussions sur les activités.

### **Le château et son bourg**

Le texte de Suger peut sembler bien excessif lorsqu'il parle, au pluriel, d'« églises », et d'« abbayes » dans l'enceinte du château. Mais est-il question du castrum lui-même, ou bien du bourg castral, dont on sait par des sources postérieures qu'il était ceinturé d'une enceinte ? Celle-ci pourrait bien dater du XII<sup>e</sup> siècle, bien qu'elle n'apparaisse dans les textes qu'au XIV<sup>e</sup> siècle. La planimétrie et les prospections archéologiques aux alentours du château de Talmont ont livré des éléments : les contours fossilisés dans la voirie de fortifications ont pu être détecté, intégrant le bourg actuel de Talmont et l'ancienne abbaye Sainte-Croix. Au sein de cette enceinte, des sites semblent avoir été occupés par des mottes artificielles. Ces vestiges peuvent être interprétés comme des résidences aristocratiques ; l'hypothèse privilégiée actuellement serait alors celle d'une enceinte intégrant à la fois le bourg, le port en contrebas de l'éperon castral, ainsi que les résidences de chevaliers. Les textes livrent par ailleurs les noms de personnages, tel Guillaume de la Mothe, chevalier<sup>15</sup>, qui évoquent une résidence emmottée. Cet « enclos aristocratique » pourrait s'être pérennisé à partir du XIII<sup>e</sup> siècle par des maisons en pierre au sein du bourg, résidences de chevaliers. Dans cette optique, le récit de Suger acquiert une véritable teneur descriptive. Le castrum intégrerait à la fois le château au sens restreint, mais aussi l'enceinte urbaine, le bourg, les églises, l'abbaye et les résidences aristocratiques comprises dans l'enclos, et le réduit de la turris pourrait tout bonnement désigner le château. Le château de Talmont apparaît ainsi, non plus comme un édifice isolé mais comme la pièce maîtresse d'un ensemble plus vaste, réduit fortifié, résidence seigneuriale et symbole de pouvoir.

### **Les recherches à venir**

Les grandes lignes de l'évolution architecturale du château de Talmont et de ses alentours, immédiats entre le début du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle sont désormais approchés, sinon acquis. Le castrum a muté pour s'adapter aux enjeux de son temps, selon les désirs de ses seigneurs, donnant naissance à un édifice composite et particulièrement complexe. Les travaux actuels portant sur cette période s'intéressent d'une part à la poursuite de l'étude des différents espaces du castrum, leur datation et leur organisation interne ; d'autre part, à l'étude du mobilier, de l'environnement et de la topographie urbaine et religieuse. Par ailleurs, des champs de recherches entiers s'ouvrent sur le thème des liens entre le château et son environnement naturel et rural, et l'évolution de celui-ci, à l'image d'autres exemples régionaux, tel le château de Broue (Charente-Maritime).

Par ailleurs, l'histoire de ce site ne s'arrête pas là, le château restant occupé jusqu'en 1628, date à laquelle il est démantelé sur ordre de Richelieu. Beaucoup reste à faire en ce qui concerne le château de la période tardo-médiévale, entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Place-forte des vicomtes de Thouars, il connaît des campagnes de construction peu documentées, dont celle d'un nouveau logis. Et de même que pour les périodes plus anciennes, l'étude des parties bâties, en lien avec le contexte historique, les activités économique de la vie quotidienne, reste à faire. C'est autour de ces aspects que je propose de porter ma thèse d'école : les enjeux d'une résidence seigneuriale tardo-médiévale, tant en ce qui concerne la construction des logis que la vie quotidienne, envisagés à partir des riches sources écrites issues du fonds de la principauté et du chartrier de Thouars, et d'une démarche archéologique : étude de bâti, exploitation et synthèse de données issues des études de mobilier, des sources planimétriques et paléo-environnementales, autour de la vie châtelaine et des aménagements à la fin du Moyen Âge.

Ce travail s'inscrit au sein d'une dynamique plus large, au sein du projet de recherches. De même que mon travail de thèse, plusieurs travaux sont en cours, dont celui d'Aurélia Borvon, archéozoologue travaillant sur la consommation et les pratiques alimentaires, et celui de Mathieu Linlaud (Maître de conférences, université Paris-X) et une publication de synthèse est prévue à l'horizon 2018 ; un projet interdisciplinaire, qui permettra de répondre, nous l'espérons, à bien des questions.

- 
1. LEROUX (Laure). "Du monument à son histoire : aperçu méthodologique des études castrales en France". *Annales de Janua*, n°1. [\[En ligne\]](#) Publié le 15 avril 2013 [\[↗\]](#)
  2. LAIR (Jules), « Fragment inédit de la Vie de Louis VII préparée par Suger. ». In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1873, tome 34. pp. 583-596 [\[↗\]](#)
  3. « Cartulaire de Saint-Cyprien », éd. L. Rédet, Archives historiques du Poitou, t.10, 1881, p. 1-424 [\[↗\]](#)
  4. BETHUS (Teddy), PROUTEAU (Nicolas), « Les mutations du castrum de Talmont (Vendée) : naissance et transformations d'une forteresse bas-poitevine (Xe-XIII<sup>e</sup> siècles) », in *Actes du colloque de Chauvigny : Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 2015, p.231 [\[↗\]](#)
  5. BETHUS (Teddy), *Le château de Talmont Saint-Hilaire, Rapport final d'opération*, Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest, 2014 [\[↗\]](#)
  6. BOURGEOIS (Luc), *Andone, une résidence des comtes d'Angoulême aux alentours de l'an mil*, 2009 [\[↗\]](#)
  7. BETHUS, PROUTEAU, *op.cit.* p.241 [\[↗\]](#)
  8. BALLEREAU (Léon), « Notice sur le clocher de l'église primitive de Saint-Pierre de Talmond », *Annales de la Société d'Emulation de Vendée*, 1873, p.73 [\[↗\]](#)
  9. BETHUS, PROUTEAU, *op. cit.* p.244 [\[↗\]](#)
  10. PROUTEAU (Nicolas), *Château de Talmont Saint-Hilaire (Vendée). Etude documentaire, synthèse historiographique*, inéd., 2011, p.11 [\[↗\]](#)
  11. GADE (Pascale), « Le château de Talmont (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », dans BAUDRY, M.-P. (dir.), *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Poitiers, CESC, p.115-116, 2000 [\[↗\]](#)
  12. PROUTEAU, *ibid.* [\[↗\]](#)
  13. BETHUS, PROUTEAU, *op.cit.*, p.250 [\[↗\]](#)
  14. BETHUS, PROUTEAU, *op. cit.*, p.250-51 [\[↗\]](#)
  15. Cartulaire de Fontenelles, LVII, cité dans PROUTEAU, 2011, *op.cit.*, p.49 [\[↗\]](#)